

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23040262***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**15 MARS 2023**DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **0863 670 776****Nom**(en entier) : **DECUBE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Quai du Pont Canal, 3 à 7110 Strépy-Bracquegnies****Objet de l'acte : Modification du représentant permanent de la S.A. Sparaxis, Administrateur**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 février 2023 :

L'Assemblée prend acte de la modification du représentant permanent de la S.A SPARAXIS, Administrateur de DECUBE. Madame Sabine COLSON, domiciliée Clos Chamurly, 3 à 4000 Liège (NN ...), remplacera Monsieur Pierre PARAIRE et ce avec effet rétroactif au 30 novembre 2022.

A l'unanimité, l'Assemblée donne décharge de l'accomplissement de son mandat à l'Administrateur sortant.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

Damien de Dorlodot
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).